

Date de dépôt: 16 septembre 2008

Pétition

concernant les conditions d'études & d'enseignement au post-obligatoire : Comme les classes , la coupe est pleine !

Mesdames et
Messieurs les députés,

En 2001, l'UNION dénonçait la diminution des moyens financiers du DIP dans la décennie 1990. Nous écrivions : "Le volume des activités a donc fortement augmenté ces 10 dernières années alors que les dépenses du DIP restent dans une tranche stable" (UNION-INFO, janvier 2001).

Cette affirmation reste vraie, mais cela doit changer !

	1992	2000	2007	1992/2007
Effectifs élèves au PO :	15500	16724	20348	+ 31,3 %
Postes enseignants EPT * au PO : (*EPT = équivalent plein temps)	1756	1570	1780	+ 1,4 %

Sources : L'enseignement à Genève, SRED; éd. 2007. Mémento statistiques de l'éducation à Genève, SRED, éd. 2007.

Rentrée scolaire 2007, conférence de presse du DIP le 23 août 2007.

Avec un ratio enseignants/élèves de 11,33 (chiffre 1992) pour 100 élèves, le nombre de postes EPT en 2007 aurait dû s'élever à **2305**, au lieu de **1780**.

Pour les gestionnaires, cela s'appelle un gain d'efficience !

Pour les élèves, ce sont des classes surchargées, des maître-sse-s peu disponibles.

Pour les enseignant-e-s, c'est rendre aléatoire leur mission avec pour conséquences la diminution de la qualité des enseignements et de l'encadrement des élèves, une pénibilité aggravée qui entraîne découragement, épuisement, arrêt de travail, voire pire.

Les soussignées :

- constatent que la charge de travail des enseignants secondaires, tout particulièrement au post-obligatoire, a dépassé l'admissible avec comme conséquence une diminution de la qualité des prestations publiques;
- demandent que le budget du DIP soit significativement augmenté pour correspondre à l'augmentation des effectifs d'élèves et à la mise en œuvre des réformes en cours dans les voies de formation de l'enseignement post-obligatoire;
- s'opposeront à tout projet de lois qui provoquerait de nouvelles dégradations des conditions d'études et d'enseignement, particulier en lien avec le statut et les réformes des voies de formation;
- en appellent à un renversement de tendance de nature à prouver que les représentants du Peuple considèrent la formation des jeunes non comme un gisement d'économie mais comme un investissement prioritaire.

N.B. : 729 signatures
*p.a. Union du corps enseignant
secondaire genevois UCESG
Case 5521
1211 Genève 11*